



**LA FERTÉ ALAIS
ESSONNE**

DATE DE CONVOCATION

3 avril 2026

DATE D’AFFICHAGE

3 avril 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 27

Présents : 24

Votants : 27

OBJET

DESIGNATION DES NOUVEAUX
REPRESENTANTS DE LA COLLECTIVITE
AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS
PARC NATUREL REGIONAL DU
GATINAIS

Pour :

Contre :

Abstention :

ARRIVÉE
15 AVR. 2026
 SOUS-PRÉFECTURE D'ÉTAMPES

Transmise en sous-préfecture le

Publiée le

Notifiée le

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE LA FERTÉ-ALAIS**

L'an deux mille vingt-six, le 10 avril à 20 h 00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire, sous la présidence du Maire, Monsieur Pascal HILF

Étaient présents : Messieurs et Mesdames HURTREL, ALLARD, MIHOUB, ANDRIEU, CHAILLOUX, MARRE, FOURNIER, HUMBERT, PHALIPPOUX, HEM, COGULET, NAULEAU, LEVACHER, WALTER, FLAMENT, GUIHARD, ORGE, PESCHEUX, LEFOUR, LARGUIER, SERRA, BARBAT, BENKEMOUN,

Étaient absents excusés :

Madame Sabrina SOARES

Madame Bernadette MARCHAL

Monsieur Brady MERLEN

Donne pouvoir à :

Madame Patricia HURTREL

Monsieur Pascal HILF

Madame Katia LARGUIER

DELIBERATION

DESIGNATION DES NOUVEAUX REPRESENTANTS DE LA COLLECTIVITE
AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS
PARC NATUREL REGIONAL DU GATINAIS

CONFORMEMENT au code général des collectivités territoriales et notamment à son article L 5212-7,

CONSIDERANT que le Conseil Municipal a été nouvellement élu le 27 mars 2026 et installé ce jour, le Maire expose de ce fait, qu'il y a lieu de désigner des nouveaux représentants dans les différents syndicats où la commune siège,

CONSIDERANT que chaque commune doit désigner 2 délégués titulaires et deux délégués suppléants qui auront une voix délibérative au sein du Comité Syndical, aux côtés des collègues de la Région et des Départements.

CONSIDERANT que chaque commune doit désigner des représentants au sein des commissions de travail, qui ne sont pas obligatoirement les délégués

CONFORMEMENT aux statuts des syndicats cités ci-après, Après appel de candidatures et vote,

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE

DESIGNE comme suit ses représentants :

Représentants Titulaires	1 – MONSIEUR PASCAL HILF
	2 – MADAME FREDERIQUE FOURNIER
Représentants Suppléants	1 – MONSIEUR STEPHANE ALLARD
	2 – MONSIEUR GREGORY ORGE

**Représentants
pour commission
de travail**

- 1 – MONSIEUR GREGORY ORGE
- 2 – MONSIEUR STEPHANE ALLARD
- 3 – MADAME CARINE BENKEMOUN

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, et ont les membres présents, signé au registre pour copie conforme.


Monsieur Pascal HILF
Maire

The image shows a blue circular official stamp of the commune of Ferrières-sur-Aisne, France. The stamp contains the text 'MAIRIE DE FERRIERES SUR AISNE', 'R.F.', and 'ESSONNE'. A handwritten signature in blue ink is written over the stamp. Below the signature, the text 'Monsieur Pascal HILF' and 'Maire' is printed.

ARRIVÉE
15 AVR. 2026
SOUS-PRÉFECTURE D'ÉTAMPES